

Commune de Sainte-Croix
Décompte des taxes de séjour

TAXES DE SEJOUR - Bed and breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux

Nom de l'établissement :

Mois et année :

Nuitées totales	exonérées	soumises
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Taxe	<input type="text" value="2.00"/>	<input type="text" value="Chf."/>
Montant total taxe de séjour :		<u><u>Chf.</u></u>

Date :
.....

Sceau & Signature :
.....

Retour du document pour le 10 du mois suivant au plus tard

- Par courrier : Office de la population, Rue Neuve 10, 1450 Sainte-Croix
- Par courriel : patrizia.parisot@sainte-croix.ch
- Remise directe à l'office de la population

Paiement : pour le 10 du mois suivant au plus tard

Versement sur le compte postal : IBAN CH09 0900 0000 1001 6693 7 / BIC : POFICHBEXXX
ou paiement en espèces au guichet de l'Office de la population